

# M-17 Nouvelle construction avec CECB A/A

## Visualisation de la plateforme de demandes de subventions

### 1. Choix de la mesure

Vue d'ensemble   Requérant   Carnet d'adresses   Bâtiments   Vos demandes

Nouvelle demande

Mesure   Propriétaires et contacts   Bâtiment   Données spécifiques aux mesures   Annexes   Résumé   Soumettre

**Enveloppe du bâtiment**

- Isolation thermique de la façade, du toit, des murs et du sol contre terre

**Installations techniques**

- Chauffage à bois automatique, puissance calorifique <= 70 kW
- Chauffage à bois automatique, puissance calorifique > 70 kW
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur sol/eau ou eau/eau
- Raccordement à un réseau de chauffage
- Installation solaire thermique

**Travaux de rénovation globale**

- Amélioration de la classe CECB pour l'enveloppe du bâtiment et pour l'efficacité énergétique globale

**Nouvelle construction**

- Nouvelle construction/nouvelle construction de remplacement Minergie-P
- Nouvelle construction/nouvelle construction de remplacement avec CECB A/A

**Réseaux de chaleur**

- Nouvelle construction/extension du réseau de chaleur, nouvelle construction/extension de l'installation de production de chaleur

**M-17: Nouvelle construction avec CECB A/A**

**Conditions d'entrée en matière**

- Le bâtiment présente la classe d'efficacité CECB A pour l'enveloppe du bâtiment et pour l'efficacité énergétique globale
- La demande de subvention est transmise au plus tard avant la fin du gros oeuvre avec une copie de certificat CECB A/A au SEFH à Sion

[M-17: Nouvelle construction avec CECB A/A](#)

ANNULER   SUIVANT >

## 2. Propriétaires et contacts

Vue d'ensemble   Requérant   Carnet d'adresses   Bâtiments   **Vos demandes**

Nouvelle demande

✓ Mesure   **Propriétaires et contacts**   Bâtiment   Données spécifiques aux mesures   Annexes   Résumé   Soumettre

\* Propriétaire    Je suis le propriétaire

\* Personne de contact    Identique à celle du propriétaire

\* Contact technique    Identique à celle du propriétaire

---

Nouvelle adresse

\* Type      \* Téléphone 1      Téléphone 2  

\* Salutation      \* E-Mail  

\* Prénom      \* Nom       Contact de l'entreprise

\* Rue      Nr  

Compléments d'adresse  

\* NPA      \* Localité  

\* Pays    Suisse

### 3. Données du bâtiment

Vue d'ensemble   Requérent   Carnet d'adresses   Bâtiments   Vos demandes

Nouvelle demande

✓ Mesure   ✓ Propriétaires et contacts   **Bâtiment**   Données spécifiques aux mesures   Annexes   Résumé   Soumettre

\* Bâtiment

#### Nouveau bâtiment

\* Propriété   \* Année du permis de construire

\* Rue  \* Nr   Protection du patrimoine

\* NPA  \* Localité  N° de parcelle

\* Affectation principale après la rénovation

## 4. Données spécifiques aux mesures

Vue d'ensemble   Requéérant   Carnet d'adresses   Bâtiments   **Vos demandes**

Nouvelle demande

✓ Mesure   ✓ Propriétaires et contacts   ✓ Bâtiment   **Données spécifiques aux mesures**   Annexes   Résumé   Soumettre

**Conditions d'entrée en matière**

1. Le bâtiment présente la classe d'efficacité CECB A pour l'enveloppe du bâtiment et pour l'efficacité énergétique globale
2. La demande de subvention est transmise au plus tard avant la fin du gros oeuvre avec une copie de certificat CECB A/A au SEFH à Sion

**Conditions techniques**

1. Le justificatif CECB doit être réalisé avec l'outil CECB Plus. Seules les personnes agréées peuvent utiliser cet
2. Les exigences de l'ordonnance cantonale sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les constructions et les installations (OURE) du 9 février 2011 sont respectées.

**Extrait des conditions générales**

1. Le propriétaire est responsable d'obtenir toutes les autorisations éventuellement nécessaires pour la réalisation des travaux. Le versement de la subvention ne pourra pas être effectué pour des travaux non autorisés.
2. Les demandes ne sont traitées qu'une fois tous les documents dûment complétés fournis (formulaire de demande, plans, calcul, etc.). Lorsque la qualité des dossiers est telle que cela exige un temps d'examen disproportionné, l'aide financière est réduite.
3. Toute modification d'un projet faisant l'objet d'une décision d'aide financière devra être soumise au SEFH et approuvée par celui-ci. Une modification de projet non approuvée peut conduire au refus de tout versement en raison du non-respect des conditions d'octroi.

**Général / Projet**

\* Début prévu des travaux

\* Fin prévue des travaux

\* Coûts d'investissement en CHF  CHF

\* Système de production de chaleur (chauffage principal)

\* Subventions attribuées par des programmes tiers: l'une des affirmations suivantes s'applique-t-elle à votre situation?

- Une demande de subvention est déposée auprès de tiers pour le projet de rénovation
- Des certificats sont émis pour le projet de rénovation (en allant au-delà des exigences d'une convention d'objectifs ou dans le cadre de projets de compensation)
- Le site de votre entreprise est exonéré de la taxe sur le CO2 (en raison d'une convention d'objectifs avec la Confédération)

Oui  Non

**Mesure**

\* Type de bâtiment

\* La classe d'efficacité CECB A est-elle attestée pour l'enveloppe du bâtiment et pour l'efficacité énergétique globale?

Oui  Non

\* Surface de référence énergétique  m<sup>2</sup>


\* Eventuel facteur de correction de hauteur pour le calcul de la SRE (Valeur par défaut :

## 5. Annexes à joindre à la demande

Vue d'ensemble   Requérent   Carnet d'adresses   Bâtiments   **Vos demandes**

Nouvelle demande

✓ Mesure   ✓ Propriétaires et contacts   ✓ Bâtiment   ✓ Données spécifiques aux mesures   **Annexes**   Résumé   Soumettre

Pour attacher des fichiers insérez ici   **SELECTIONNER DES FICHIERS** 

**Fichiers téléchargés**

Nom du fichier	Type	Taille du fichier	Actions
Aucune donnée disponible dans le tableau			

**Documents à fournir**

**Annexes administratives**

1. Formulaire de demande signé
2. Coûts de construction (CFC 2)
3. Investissement supplémentaire nécessaire pour obtenir le certificat par rapport au minimum légal

Les travaux énergétiques importants (par ex. enveloppe thermique du bâtiment, fenêtres, tubes de ventilation noyés dans les dalles etc.) doivent être annoncés au minimum 2 semaines avant le début des travaux au service de l'énergie et des forces hydrauliques.

**Annexes techniques**

1. CECB-Plus avant réalisation
2. Dossier des plans de projet et coupes à l'échelle 1/50 ou 1/100
3. Justificatifs énergétiques dans le cadre de la mise à l'enquête
4. Schémas de principe et fiches techniques des installations du bâtiment




**Indications**

Ici vous pouvez télécharger un nombre illimité de documents électroniques pour votre demande, par exemple des photos e croquis, offres et factures.

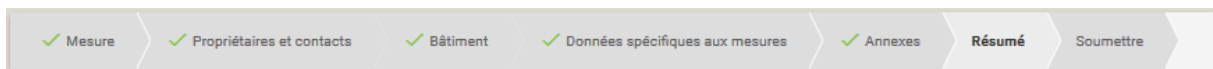
Une fois téléchargé, vous devez classifier le type de document.

Les types de fichiers suivants sont autorisés:

- PDF
- JPG
- TIFF
- GIF
- PNG
- DOC/DOCX (Word)
- XLS/XLSX (Excel)

 ANNULER    RETOUR    SUIVANT >

## 6. Résumé de la demande



## 7. Soumettre

**Soumettre la demande**

Voulez-vous vraiment soumettre cette demande? Notez que des corrections ne peuvent plus être faites après la transmission.